

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON DU COMMERCE D'EXPOCITÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en la réalisation de travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement, de réfection, de rénovation, de restauration, d'amélioration, d'ajout, de correction, de renforcement, de modification, de déplacement, de remplacement, de démolition, d'aménagement, de réaménagement, de décontamination, de signalisation, d'accessibilité, d'éclairage, d'aménagement extérieur et intérieur ainsi que d'autres travaux divers et imprévus. Ce projet est requis aux fins du réaménagement du Pavillon du commerce situé sur le site d'ExpoCité en marché public.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

2. L'octroi des contrats de services professionnels et techniques en arpentage, en ingénierie, en architecture ou dans d'autres disciplines appropriées sont également requis pour la réalisation des analyses primaires, des études d'avant-projet, pour l'élaboration de plans et devis, pour la surveillance de travaux, pour l'élaboration d'un audit ou pour tout autre besoin nécessaire à la réalisation du projet décrit à l'article 1.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

3. Les travaux et les services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 sont requis dans le cadre de la transformation du Pavillon du commerce d'ExpoCité en marché public.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 4 950 000 \$.

TOTAL : 4 950 000 \$

Annexe préparée le 10 mai 2016 par :

Valérie Turcotte
Service du développement économique
et des grands projets